



Notice d'emploi N° 7794 / 2019

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Fongicide
Formulation:	SC suspension concentrée
Teneur en substances actives:	20.8 % boscalide (233 g/l); 6 % époxiconazole (67 g/l)
Nom UICPA:	2-Chloro-N-(4'-chlorobiphenyl-2-yl)nicotinamide; (2RS,3SR)-1-[3-(2-chlorophenyl)-2-(4-fluorophenyl)oxiran-2-ylmethyl]-1H-1,2,4-triazole

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Bell

Numéro d'homologation fédéral: F-6125	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2060120	Titulaire de l'autorisation étranger: BASF Agro SAS, France

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Grande culture			
Blé	helminthosporiose des céréales (DTR), rouille brune	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	1, 2
Blé, Seigle d'automne, Triticale	piétin-verse des céréales	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 30-32 (BBCH).	1, 2
Blé, Épeautre, Seigle d'automne, Triticale	septoriose de l'épi (S. nodorum), septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum)	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	1, 2
Blé, Épeautre, Triticale	oïdium des céréales, rouille jaune	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 31-61 (BBCH).	1, 2
Orge	grillures (PLS+RCC), helminthosporiose de l'orge, oïdium des céréales, rhynchosporiose, rouille naine de l'orge	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 31-51 (BBCH).	1, 2
Seigle d'automne, Triticale	rhynchosporiose, rouille brune	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	1, 2
Épeautre	rouille brune	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	1, 2

Charges générales / agronomiques:

- 2 1 traitement par culture au maximum.

Protection des utilisateurs:

- 1 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière.
Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection.
Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:**Phrases PPS**

- Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.